

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le très honorable député de Prince-Albert est sûrement au courant de l'annonce que nous avons faite vendredi dernier à la Chambre. Des entretiens ont eu lieu entre les ministères. Je me suis également entretenu avec trois des ministres provinciaux de l'Agriculture lors de leur passage à Ottawa, mercredi. Nous avons prévu une rencontre à Regina la semaine prochaine. Nous avons nommé un coordinateur fédéral à Regina, qui est l'un de nos meilleurs conseillers dans l'ouest du Canada, afin de coordonner les initiatives et de les mettre en œuvre de concert avec les provinces. Nous allons rencontrer les ministres provinciaux au plus tard vendredi prochain, peut-être plus tôt si c'est possible. Nos fonctionnaires tiendront une autre réunion d'ici lundi pour proposer le plan qui s'impose en définitive. Comme le sait le très honorable député, ce comité se compose de membres du cabinet de l'ouest du Canada qui conféreront avec des fonctionnaires, du ministre du MEER et du président du Conseil du Trésor.

● (1140)

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je fais grand cas, je tiens à le dire, de la déclaration du ministre. Il a été question des ministres de l'ouest du Canada, et je me demande si le lion et l'agneau vont se rendre en Saskatchewan pour examiner l'état de la sécheresse sur place. Le ministre d'État et le ministre des Transports sont censés être en Saskatchewan aujourd'hui dans la circonscription de Pelly où doit avoir lieu une élection partielle. Vont-ils là-bas pour s'enquérir de la sécheresse ou de l'aridité politique du parti libéral?

* * *

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES GROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS

LA SUCCESSION DE M. ROBERT BRYCE À LA PRÉSIDENTE—LES PROJETS DE PRÉSENTATION D'UN RAPPORT

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre suppléant. J'aimerais lui demander si le gouvernement a pris une décision au sujet de la personne destinée, le cas échéant, à remplacer M. Robert Bryce à la présidence de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de décision à ce sujet. Mais pour éviter tout malentendu, je dois dire que le gouvernement n'a pas l'intention d'ajouter un nouveau membre à la Commission royale d'enquête. On en a étudié la possibilité, sauf erreur, avec les deux commissaires restants, mais comme ils souhaitaient terminer leur rapport d'ici septembre prochain, il a été décidé de ne pas nommer de nouveau membre à cette commission pour ne pas en retarder davantage le rapport.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre suppléant. Dois-je déduire de sa réponse qu'il promet sans équivoque à la Chambre des communes, ce qu'il ne pouvait faire il y a une semaine ou quelque, qu'un rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés sera publié?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, les deux commissaires restants ont en effet l'intention de rédiger un rapport, et si je comprends bien, de le publier en septembre, si possible. C'est ainsi que le souhaite le gouvernement. Le rapport sera rendu

public, bien que nous nous rendions tous compte que la démission regrettable du président a modifié dans une certaine mesure l'équilibre des rapports qui existait jusque-là au sein de la Commission.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire sera courte. Si j'ai bien compris, ce rapport paraîtra sous les auspices de la Commission royale et ne constituera pas un rapport spécial du Conseil économique du Canada? Est-ce exact?

M. MacEachen: En effet, monsieur l'Orateur. On avait envisagé la seconde solution à un moment donné. Mais on l'a abandonnée et on se propose maintenant de faire paraître ce rapport sous les auspices de ceux qui font toujours partie de la Commission.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU 5^e RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Elle découle du cinquième rapport du groupe consultatif de la rémunération du personnel de direction dans la Fonction publique. Puis-je demander au président du Conseil du Trésor s'il a l'intention de mettre en œuvre certaines des recommandations de ce rapport? Si oui, peut-il nous dire quelles sont les recommandations en question?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train d'étudier attentivement ce rapport et d'examiner ses recommandations. Dès que nous aurons pris une décision à ce sujet, nous la ferons connaître.

LE FACTEUR ÉVALUATION DU RENDEMENT DANS L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, le comité a grandement insisté sur l'évaluation du rendement et souligné qu'il fallait établir des mécanismes, pour rendre des comptes, qui se traduisent en facteurs précis, et dans la mesure du possible, quantifiables, afin d'évaluer les diverses activités et responsabilités du personnel de direction. Le ministre a-t-il pris des mesures relativement aux normes d'évaluation du rendement?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, les observations sur les normes d'évaluation du rendement dont il est question dans le rapport du comité de la rémunération du personnel de direction condamnent le trop grand enthousiasme manifesté dans certaines évaluations de membres du personnel de direction. Nous en sommes conscients et nous croyons également qu'il y a eu exagération. Nous avons averti toutes les personnes chargées de ces évaluations. Il faut appliquer ces normes plus rigoureusement et nous aimerions avoir des évaluations plus responsables.